



Date 27/5/2016

de la part de service communication

tél. 04 79 96 87 35

courriel communication@chambery-metropole.fr

nombre de pages y compris celle-ci 1

Barberaz

Barby

Bassens

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cognin

Curienne

Jacob-Bellecombette

La Motte-Servolex

La Ravoire La Thuile

Les Déserts

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Réaction de Xavier Dullin et Michel Dantin au jugement du tribunal administratif de Grenoble sur le projet Territoire mobile

Xavier Dullin président de Chambéry métropole et Michel Dantin maire de Chambéry ont pris connaissance du jugement du tribunal administratif de Grenoble en date du 27 mai.

L'argumentaire développé par le tribunal leur paraît en tous points surprenant et ont donc décidé de se pourvoir en appel auprès du Conseil d'Etat.

Par ailleurs, Ils souhaitent rappeler que dans le cadre du futur réseau des transports urbains un certain nombre d'étapes sont à venir : une information et plusieurs rencontres avec les usagers et habitants de l'agglomération, visant à présenter les lignes, dessertes et horaires seront organisées à l'échelle des communes du cœur de l'agglomération. Ainsi, le bus d'information du réseau ira à la rencontre des habitants à partir du 15 juin, établissant un contact direct au plus près de leurs préoccupations.

La carte des lignes et les arrêts de bus sont disponibles sur le site depuis le 19 mai sur le site internet du projet Territoire mobile.

Des agents d'orientation reconnaissables seront sur le terrain et pourront aider les usagers dans leurs déplacements à partir du 29 août .

Ils souhaitent rappeler que dans le cadre du réaménagement du quartier de la gare de nouvelles étapes de concertation sont à venir : l'une concernant le parvis et la place de la future gare, l'autre concernant le plan d'urbanisme et d'aménagement du futur quartier de la Cassine.